

Rapport Mathiot

Les revendications du CDP-SES

Le collectif de défense et de promotion des Sciences Economiques et sociales (CDP-SES) souhaite revenir sur le contenu de la publication du rapport publié le 24/01/2018.¹

Une réduction importante de la place des SES au lycée.

Le projet de réforme du lycée conduit à une réduction importante de la place des SES au lycée.

En classe de seconde :

Dans la proposition d'architecture de la classe de Seconde, les SES seraient enseignées à tous les élèves au premier semestre, c'est-à-dire de septembre à janvier, et seraient présentes sous forme optionnelle au second semestre. Lors de ce second semestre, les SES seraient alors une alternative parmi 5 possibles dans le choix des 2 majeures et un choix parmi 10 possibles en tant que mineure. Ainsi, compte tenu de la grande diversité des propositions d'enseignements et du faible poids des SES dans le cycle terminal, on peut légitimement craindre que peu d'élèves suivent un enseignement de SES au second semestre de la classe de seconde.

Dans le cycle terminal :

Les SES ne sont pas considérées comme relevant de ce que P. Mathiot appelle la « *culture de l'honnête homme* » ; elles ne font donc pas parties du tronc commun, en classe de première ET de terminale. Cela correspond bien aux propos tenus par ce dernier selon lesquels « *L'objectif ici est de former de "vrais" scientifiques, de "vrais" littéraires qui pourront choisir de bénéficier de volumes disciplinaires conséquents dans leurs enseignements de prédilection.* »². Aucune référence n'est ici faite à la « troisième culture »³ qui contribue pourtant grandement à la formation de citoyens éclairés en leur permettant notamment de comprendre les enjeux des débats économiques et sociaux actuels.

Concernant les enseignements optionnels en lycée général, les SES seraient présentes de façon certaine dans seulement deux des neuf couples de majeures proposées : SES/ mathématiques et SES/ Histoire-géographie et elles seraient présentes dans une seule des mineures proposées en première et en Terminale.

En Terminale, la mineure SES pourrait être remplacée par la mineure Science politique. Dans cette perspective, l'enseignement d'économie approfondie risque donc de disparaître. Or cet enseignement préparait notamment les élèves à l'entrée en faculté d'économie, en classe préparatoire option économie.

De plus, en classe de terminale, les enseignements de majeures et de mineures seront évalués au printemps pour être intégrés à Parcoursup ce qui signifie que le contenu des programmes qui seront dispensés sera nécessairement plus restreint.

Le CDP-SES demande à ce que l'enseignement des SES soit généralisé, en étant notamment intégré dans le tronc commun en classe de première et de terminale et en étant maintenu dans les enseignements optionnels.

¹ http://cache.media.education.gouv.fr/file/Janvier/44/3/bac_2021_rapport_Mathiot_884443.pdf

² <http://www.letudiant.fr/educpros/actualite/pierre-mathiot-je-suis-partage-sur-la-place-du-controle-continu-au-bac.html>

³ Cette expression renvoie aux travaux de Wolf. Lepeyies